

ALISSA COOPER:

Nous allons commencer. Comme d'habitude, nous ferons l'appel sur Adobe Connect. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui est sur cet appel, mais qui n'est pas sur Adobe Connect?

Bien. Apparemment, tout le monde est sur Adobe Connect. Bien.

Donc, aujourd'hui, pour cet appel, nous avons deux heures et demie de durée que nous pouvons utiliser si cela est nécessaire. Nous ferons une pause de cinq minutes au bout de 90 minutes d'appel. Et de nouveau, 90 minutes...

Et nous n'aurons pas de service d'interprétation en arabe et en chinois pendant toute la téléconférence parce qu'il y a une seule interprète. Donc, nous aurons un service d'interprétation en arabe et en chinois que pour la première partie de cet appel. Bien.

Nous allons travailler sur l'évaluation de la proposition des noms, de la communauté de nommage. En premier, est-ce que quelqu'un a des commentaires ou des ajouts à faire à notre ordre du jour d'abord?

Bien. Puisqu'il n'y a pas de commentaires, nous allons commencer par le premier point de l'ordre du jour : Évaluation de la proposition de la communauté de nommage. Je voudrais d'abord remercier tous ceux qui ont participé à cette évaluation. Je pense que nous avons fait un très bon travail et je remercier tous ceux qui ont participé à ce travail.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Et peut-être qu'on pourrait demander à un auteur de chaque évaluation de prendre la parole. Si tout le monde a lu l'évaluation, peut-être qu'il y aura des remarques particulières sur certaines points. J'aimerais qu'on entende un peu chaque auteur et que chaque personne ait la possibilité de faire des commentaires individuels sur cette évaluation.

Bien. Alors, Wolf-Ulrich ou Keith Davidson, Mary Uduma ou moi, Martin Boyle, est-ce que vous voulez prendre la parole?

Martin, vous avez la parole.

MARTIN BOYLE:

Merci beaucoup, Alissa. D'abord, je pense que – je voudrais signaler que Keith Davidson s'est associé à cette évaluation initiale et que nous avons tenu compte de ces préoccupations. Je dirais que si l'on compare cela – lorsque nous avons rédigé cela, nous avons essayé d'éviter de faire trop de références au document initial. J'ai remarqué que certains collègues ont été plus succincts que moi. Et on fait des références – j'aimerais savoir ce que les gens préfèrent. Ici, en tous cas, le principal porte sur les dépendances du CWG, de la composition du CWG sur – concernant la réponse du groupe intercommunautaire sur la responsabilité de l'ICANN. Et le CWG a défini clairement ce dont il a besoin concernant la responsabilité, et cela va être – ce rôle va être joué par le Groupe de travail qui travaille sur la responsabilité. Et par conséquent, je pense que – ce qu'ils essaient de nous offrir ce qu'on attend d'eux, hein? Il y a une série de secteurs dans lesquels vous avez une liste d'ailleurs, Alissa, dans lesquels davantage de travail à réaliser entre – actuellement, maintenant, et la réunion de Dublin doit être faite dans le cadre de la mise en œuvre de la proposition du CWG. Et il faut

que cela soit clairement considéré comme une partie des exigences pour la proposition, contenue dans la proposition. Mais mon avis n'entraîne pas davantage de travail dans le CWG. Il faut être clair. Il faut qu'on sache, en tous cas, quel est le travail qu'il faut réaliser actuellement, maintenant.

Et il y a une quantité importante du développement de la proposition, une partie importante du développement de la proposition qui montre le travail, le travail exhaustif qui nous a menés à un consensus général. Et la personne ne peut dire, personne ne peut dire que ce qui va être – ce qui va découler de cette proposition ne leur paraît pas correct, qu'ils ne sont pas d'accord.

Et le dernier point, pour les critères de la NTIA, je pense que – mon évaluation, en tous cas, est que cela attire notre attention – ces critères de la NTIA attirent notre attention et qu'il faut s'y intéresser de près.

Merci, c'est tout ce que j'avais à dire.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Est-ce que quelqu'un parle? Il me semble qu'on a perdu quelqu'un : on n'entend plus rien.

RUSS MUNDY: Non, on n'entend plus rien.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je pense que Martin a demandé à Keith de dire pourquoi il ne voulait pas que son nom soit associé à cette évaluation.

KEITH DAVIDSON: Bien. Je n'avais pas compris qu'on me demandait de prendre la parole.

Merci de m'avoir donné l'occasion de parler.

Je pense que quelque chose est clair ici, et dans cette évaluation qui a été réalisée par – sur le – et qui indique que la responsabilité de l'ICANN est un souci, une préoccupation importante. Et je dirais que nous sommes encore – que nous avons eu des discussions lors de la réunion de Buenos Aires. Ce qui n'est pas clair, c'est ce que nous allons faire à partir de maintenant et s'il y a – si le travail sur la responsabilité pourra être fait par le Groupe de responsabilité dans les semaines à venir. Mais il faut que cette évaluation parle des problèmes du nom de marque d'IANA et le CWG doit faire une consultation et améliorer cette proposition, parvenir à un consensus. Sinon, le travail du CCWG, du CWG va être – va en souffrir.

ALISSA COOPER: Merci, Keith. Est-ce que vous m'entendez?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Oui, on vous entend.

ALISSA COOPER: Bien. Nous avons quelques problèmes techniques. Bien, je vais vous dire ce que je pense sur cette question et ensuite, nous donnerons la parole à tout le monde.

Ce que nous avons décidé à Buenos Aires, c'était qu'au point – au moment où le CCWG a envoyé sa proposition pour son approbation, on attend une semaine ou deux avant la réunion de Dublin pour cela. Donc, le CCWG, le CWG tentent d'avoir une proposition finale à envoyer aux organisations membres avant la réunion de Dublin. Mais cela ne va pas changer la proposition. Donc, c'est à ce moment-là que nous allons demander au CWG si la contribution du CCWG répond à leurs exigences. Et si c'est le cas, à ce moment-là, nous avons — s'ils sont satisfaits, nous serons satisfaits. Nous l'avons dit, hein?

Voilà. Donc, c'est le processus qui va être mis en place. En ce qui concerne l'indépendance entre les deux groupes – de toute façon, tous les problèmes qui pourraient surgir concernant les propositions seront présentés à la communauté, y compris le CWG, bien sûr. Donc, si nous avons des préoccupations par rapport à quelque chose lié à la proposition, que ce soit lié aux mécanismes de responsabilités définis dans la proposition du CWG ou dans la – nous allons aborder ces questions avec le CWG. Nous avons des questions – il y a d'autres aspects liés au travail sur la responsabilité; nous en parlerons avec le CWG. Et nous avons ce travail d'aller-retour entre les deux groupes, hein, qui va nous permettre de nous mettre d'accord sur ces propositions et régler les problèmes qui pourraient surgir entre maintenant et la réunion de Dublin.

Donc, je ne sais pas très bien s'il y a eu des problèmes importants qui ont été mentionnés, mais je pense qu'on peut appliquer ce processus – pour l'approbation, nous avons – l'adoption de la proposition, nous allons adopter ce processus.

Je vois Keith, Russ Mundy... Donc, Keith Davidson, vous avez la parole.

Bien. J'entends du bruit sur la ligne. Est-ce que tout le monde peut mettre sa ligne ne muet, s'il vous plaît? Et ensuite, nous donnerons la parole à Keith.

KEITH DAVIDSON: Bien. Est-ce que vous m'entendez?

ALISSA COOPER: Oui.

KEITH DAVIDSON: Bien. Le son est bon?

ALISSA COOPER: Allez-y, oui.

KEITH DAVIDSON: Un des problèmes, c'est que la proposition va être présentée à une certaine date et nous devons voir si certains des points qui ne sont pas clairs dans la proposition de la communauté de nommage sont [tétanisés] par le CWG. Donc, certaines des recommandations du groupe d'interprétation – et je – et nous avons une description qui a été faite par la communauté et en ce qui concer... Pour le Conseil d'administration d'ICANN, il y a des problèmes, une série de problèmes,

et la politique change en cours de route et je ne suis pas sûr de ce que nous devons faire, mais en tous cas, cela m'inquiète.

ALISSA COOPER:

Merci, Keith.

Russ Mundy, vous avez la parole.

RUSS MUNDY:

Merci, Alissa.

Un des soucis qui a surgi suite à la proposition – et j'ai révisé cette proposition dans le cadre du RSSAC —, c'est le rapport 72, je crois. Il y a une approche très précise concernant sept points de la proposition sur la dépendance entre la proposition du CWG et celle du CCWG, ce travail du CCWG sur la responsabilité. Mais si on lit les quatre propositions et l'annexe, il y a une série de références, surtout dans les annexes, mais aussi dans la proposition, qui se rapporte, qui mentionne à cette dépendance entre la proposition, des fois avec beaucoup de spécificités – et je n'ai pas eu le temps et je n'ai pas pris suffisamment de notes à mesure que je lisais cette liste de sept points pour voir si toute cette liste de sept points était – comprenait les choses que j'ai identifiées ailleurs dans le rapport. Il y a un point spécifique que j'ai identifié dans ma révision, mais je voudrais que les personnes qui ont participé à cela en tant que liaison, à travers la liaison ou directement dans la proposition du CWG, je voudrais leur demander si elles pensent que ces références à la dépendance entre ces deux groupes sont synthétisées, sont bien exprimées dans cette liste de sept points qui apparaît dans ce

rapport. Alors, est-ce que nous voulons répondre à cette question maintenant ou plus tard, peu importe? Mais c'est une question que je voulais poser et que je voulais donc aborder.

ALISSA COOPER:

Merci, Russ. Je vois qu'il y a maintenant une de nos liaisons qui veut prendre la parole, donc nous lui donnons la parole.

Keith, vous avez la parole.

KEITH DRAZEK:

Merci, Alissa. Keith Drazek, une des liaisons auprès du Groupe de responsabilité du CCWG. Je l'ai dit dans le chat, mais pour ceux qui ne sont pas dans le chat, je vais le dire : je voudrai que tout le monde sache que le CCWG sur la responsabilité est conscient de ces points-clés identifiés dans la proposition de transition et dans le rapport de transition et que nous sommes conscients de l'impact que cela [a] si l'on n'inclut pas ces recommandations clés. Donc, il est trop tôt encore pour pouvoir prédire le résultat du travail du CCWG responsabilité, c'est un processus qui est en cours d'élaboration, il y a beaucoup de choses à faire encore, mais nous sommes conscients de l'impact négatif que cela aurait de ne pas aborder ces problèmes. Je suis sûr que le CCWG responsabilité va aborder ces problèmes [de fait], de façon à ce que cela ne porte pas préjudice au travail du CCWG responsabilité. Une des liaisons de l'ICG, en tant que liaison de l'ICG, je voudrais que ces problèmes doivent être abordés parce que sinon, il y a des risques de déstabilisation du calendrier et du processus mis en place. Et pour répondre à la liste d'e-mail, ce qui a été dit dans cette liste d'e-mails, je

voudrais soutenir ce que les gens ont décrit comme l'autre processus qu'ils doivent mettre en œuvre ou énumérer ces dépendances clés dans notre rapport et les souligner pour la période de commentaires publics. Et je pense qu'il ne faut pas attendre dans ce sens.

Je m'arrête ici pour les questions si quelqu'un a des questions.

ALISSA COOPER:

Merci, Keith.

Milton, vous avez la parole.

MILTON MUELLER:

Merci. Milton prend la parole. Bonjour, bonsoir à tous. Ce que je voudrais dire, c'est qu'à l'exception de l'évaluation conjointe de Martin et les autres participants, la proposition n'est pas complète et son évaluation non plus. Donc, je pense que la partie la plus détaillée, complète à ce propos – ce qu'on peut dire, c'est que cette proposition est incomplète et que – la proposition est de fait incomplète. Nous devons attendre l'opinion du CCWG et ces résultats. Nous devons aussi attendre les résultats des discussions sur le domaine des marques et le choix du CWG qui doit faire une proposition, qui a dit aussi que cette proposition qui était incomplète. Donc, je pense que cela n'est pas complet encore : nous n'avons pas les résultats du CCWG ni les résultats concernant le groupe qui travaille sur les noms de marque. Donc – et les points à aborder sont encore complexes et je pense que la relation entre ICANN et l'ICP 1 devrait être interprétée comme une description rétrospective sur ce qu'il était, son impact sur ce que ce sera dans le

futur ou comme quelque chose d'autre. Je ne suis pas sûr s'il faut s'inquiéter sur cet ICP 1 ou s'il s'agit seulement d'une description de l'environnement avant la transition. Voilà.

J'ai fini, merci.

ALISSA COOPER:

Merci.

Martin, vous avez la parole.

MARTIN BOYLE:

Merci, Alissa. Je ne dirais pas que je ne suis pas d'accord avec Milton et avec d'autres personnes pour dire que la proposition du CWG est incomplète, mais je pense que nous – je vois les choses de la façon suivante. Cela n'est pas complet, mais il, n'y a pas de problèmes qui pourraient poser des problèmes lors de la résolution, même si on pense que le CWG n'adopte, par exemple, sur la question des noms de marques et du nom de domaine et des problèmes liés à cela. Je vais me rapporter l'e-mail qui a été envoyé John et Alissa la semaine dernière. J'ai constaté que le CWG est cité et qu'il a été signalé clairement par Alissa – pardon, par Lisa et par Jonathan, que c'est quelque chose qui ne peut être abordé que par les trois communautés ensemble. Et il s'agit d'un problème que nous devons aborder lors de la réunion de la téléconférence de la semaine prochaine. Je pense que le problème, ici, qui existe à mes yeux, c'est que si nous suivons cette idée selon laquelle nous devons avoir les trois parties prêtes dans cette proposition avant de l'envoyer aux propositions, nous pouvons dire que nous n'allons pas

être prêt. Parce que le CCWG ne va pas faire sa consultation avant la fin du mois d'août ou le début de septembre, moment où nous ne pourrions pas faire une consultation. Il y aura des discussions importantes et une décision à prendre lors de la réunion de Dublin. Et je dirais que oui – mais nous savons ce qui manque et nous savons ce travail qui devra être réalisé pour remplir ce manque et quelles sont les attentes pour remplir ce manque. Et je ne pense pas que cela nous empêche de faire une consultation.

L'autre point sur lequel je voulais prendre la parole est la référence à l'ICP1. Comme Keith Davidson l'a dit, oui, c'est une cible mobile et le texte tel qu'il est fait référence à l'ICP1, ce que le Groupe de travail sur le cadre a déjà dit, ce n'est pas un document d'archives encore, c'est un document qui est encore sur le site Internet de l'ICANN. Cependant, nous avons exprimé clairement dans le rapport du CWG que cela n'est pas accepté comme politique et nous avons aussi, dans les principes, dans l'Annexe A du rapport du CWG, je pense, nous avons établi que les fonctions IANA exploitent – exploitaient par le PTI ou fonctionnant le PTI, n'auront pas la possibilité d'aborder les questions de politiques et ils ne pourront pas mettre en place des processus politiques. Donc, je pense qu'on peut compter sur les références à cet ICP1, qui sont – qui mettent les choses vraiment clairement en place dans ce document, qui n'a pas encore une stabilité formelle. Merci.

ALISSA COOPER:

Merci, Martin. Joseph, allez-y.

JOSEPH ALHADEFF:

Oui. Ce qui m'inquiète, c'est la façon dont on parle du mot « complet ». J'ai vu les différents documents et ce que je vois est que nous avons suggéré que tous les mécanismes suggèrent qu'ils sont assez finalisés dans ce qu'ils peuvent faire, c'est-à-dire qu'on a tous les éléments et [cet] élément pourrait changer, bien sûr. Donc, c'est ça qui nous pose une difficulté. Donc, la proposition est complète dans le sens qu'ils ont abordé les éléments nécessaires, mais ce n'est pas complet dans le sens des dépendances. Donc, la pré-question est si on devait essayer de voir le document complet, comme s'il allait survivre les dépendances pour voir quels sont les points de vue liés ou alors, peut-être qu'on devrait reconsidérer les dépendances. Qu'est-ce que vous croyez? Est-ce qu'on devrait attendre à ce que ces dépendances soient identifiées ou pas? On est tous préoccupés par le temps que le processus prend à cause de questions externes, de problèmes externes. Donc, je pense que tout ce qui peut être fait pour pouvoir mieux ajuster cette situation serait convenable. Bien sûr, il y a ici des mises en garde par rapport à la proposition parce qu'il y a des dépendances pour la mise en œuvre de cette proposition, mais il faudrait que l'on considère cette question-là. D'autre part, vous savez tous – vous connaissez tous mieux la technologie que moi, mais je voudrais vous demander de réviser le conseil juridique. Je ne vais pas reprendre tout ce qui m'a semblé approprié de ce conseil juridique, mais je signale cela parce qu'un document du 3 mai, qui fait une liste de dépendances – d'identifier les dépendances... Et puis, on devrait voir les points forts et les faiblesses de la proposition.

Donc, je vous encourage à lire ce document de quatre pages qui est très utile, vraiment, pour qu'ils définissent et identifient les propositions, les

dépendances du point de vue culturel pour comprendre d'où viennent ces dépendances. Donc, je vous encourage à lire ce document.

ALISSA COOPER:

Merci, Joe.

On a maintenant Jari.

Jari, on ne vous entend pas.

Je ne sais pas si l'équipe technique peut nous aider à résoudre ces problèmes d'audio de Jari.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

Est-ce que vous m'entendez, moi?

ALISSA COOPER:

Oui, on vous entend.

Parfait. Alors, Jari doit régler son problème de micro.

Jari, c'était vous qui parliez?

Nous allons donc lui donner un moment. Et pendant qu'on attend, je vais essayer de récapituler pour voir où on en est, à mon avis, en tous cas.

Il est clair qu'un accès à la proposition – il n'est pas considéré complet parce qu'on a des dépendances avec des points qui n'ont pas été clairement identifiés pour l'instant et des problèmes qui n'ont pas été

résolus, ce qui comprend les résultats du travail qui est fait par le groupe et en ce qui concerne également la discussion des marques commerciales qui n'est pas achevé. Voilà ce que j'ai entendu.

Russ Mundy devrait nous assurer si cette liste de dépendances est complète ou pas et également les informations contenues dans les différents documents. [Donc] [peu clair 0:32:49] être utilisé pour essayer de déterminer quelles sont les autres dépendances.

Donc, voilà quelques questions d'importance.

D'une autre part, on a cette question du cadre d'interprétation qui semble être une question controversée à différentes opinions par rapport à l'interprétation possible qui pourrait être faite de cette question. Et on devrait demander ces questions concernant le CWG sur la proposition, pour voir si elle est exacte ou pas. Donc, il faudrait voir cette question de s'il y a effectivement révolution ou pas dans ce sens.

Pour ce qui est de la possibilité d'avancer avec les points dans lesquels il y a des dépendances avec différents éléments de la liste qui ont été identifiés, il faut absolument que l'on définisse quand, comment et par quel processus ces dépendances pourraient être abordées. Joe et quelqu'un d'autre ont dit tout à l'heure que la proposition a été envoyée pour commentaires publics dans l'attente que lorsque le travail du CWG sera complet, on puisse prendre des décisions par rapport au travail du CWG pour voir si ces dépendances ont été abordées, résolues ou pas. Ces dépendances pourraient, bien sûr, ne pas être un problème, mais c'est une décision qu'il va falloir prendre – une détermination à laquelle il va falloir que l'on arrive après avoir évalué ces dépendances. Donc, il faut résoudre si ces questions et ces indications des marques

commerciales, si on résolut après la mise en œuvre ou quand. Donc, c'est une question qu'il va falloir que l'on décide, que l'on arrive à une résolution sur – si on notifie ces questions de mise en œuvre ou pas.

Donc, je vois que Jari parle ici de problèmes d'audio. Il faudrait régler ces problèmes.

Allez-y, Jari.

On n'entend toujours pas... Bien, on essaiera de rappeler – de le rejoindre. Donc, on vous attendre quelques moments.

Pour l'instant, on va donner la parole à Russ Mundy qui lève aussi la main.

Russ, est-ce que vous pouvez parler?

RUSS MUNDY:

Oui, pardon, je ne vous entendais pas, je ne savais pas que vous m'aviez donné la parole. La question fondamentale qu'il faut que l'on décide en tant que groupe est si nous ne croyons pas que la proposition que nous avons à l'heure actuelle du Groupe de travail du CWG des noms est complète ou pas. Si nous accordons que cette proposition n'est pas complète, il me semble qu'on ne pourra pas déterminer s'il ne peut avoir qu'une période de commentaires publics. La deuxième période pourrait être plus courte. Et bien sûr, on pourrait toujours dire que rien n'a changé entre les deux, mais il faut de toute façon prévoir la possibilité d'avoir une deuxième période. Mais si on décide que la proposition est vraiment complète, cela nous empêche d'avoir une deuxième période de consultation publique.

ALISSA COOPER:

Merci, Russ.

Alors, c'est bien différent que ce que je suggérais parce que – je vais expliquer pourquoi – la proposition du CWG a une période de commentaires publics prévus. Bien sûr, cette période de commentaires publics est un processus. À la fin de la période de commentaires publics, on pourra dire si ces dépendances ont été respectées ou pas, si elles ont été abordées ou pas. À mon avis, il me semble que la réponse du CWG devrait « oui » ou « non ». C'est simple, hein? Et tout ce qui est publié pour commentaires publics pourra être – bien, est-ce que ç'a été respecté par le CWG? Oui ou non. Alors, ma proposition ici est différente. On pourrait dire : « On sait qu'il y a des dépendances et nous savons que la proposition n'est pas complète dans ce sens, mais le CWG va devoir compléter son travail pour remplir les exigences. ». Donc, on pourrait attendre jusqu'à ce moment. On pourrait donc ne pas participer au travail du CWG. C'est ce qu'ils font dans leur processus pour leur période de commentaires publics.

On va maintenant donner la parole à Jari. Voyons si on peut l'entendre...

JARI ARKKO:

Bien, vous m'entendez maintenant?

ALISSA COOPER:

Oui! On vous entend!

JARI ARKKO:

Parfait.

Je suis d'accord avec vous, Alissa, dans ce que vous dites. Ma première remarque était donc qu'on devrait peut-être arrêter de discuter de « c'est complet ou incomplet » ou quoi. Que va-t-on faire dans l'ICG par rapport à cela? Bien, soit on a le temps, on pourrait attendre la période de commentaires publics, par exemple ou alors, on pourrait déclarer tout simplement que le travail fait par le CWG est complet et on pourrait dire qu'au-delà de certaines caractéristiques, le travail du CWG est complet. Je sais qu'on pourrait faire autrement, mais je serais pour la deuxième option, c'est-à-dire qu'il faudrait déclarer et signaler quelles sont les dépendances avant de présenter le travail de responsabilité et essayer de continuer d'avancer. Donc, c'est une question au niveau de la mise en œuvre que je considère. Donc, il me semble que l'équipe CRISP a produit un plan de transition qui déclare explicitement quelque chose de la sorte. Et les deux communautés, y compris l'IETF et le CWG, bien sûr, n'ont rien dit à ce propos. L'IETF a par la suite reçu question de s'ils étaient d'accord ou pas avec la proposition de l'équipe CRIPS et ils ont dit « oui ». Donc, tout ce qu'on entend au niveau des plans des communautés, en réalité, correspond au travail de l'équipe CRIPS. Et ceux qui ne sont pas CRIPS devraient essayer de pouvoir suivre cet exemple, que ces résultats [peu clair 0 :42 :09] de l'équipe CRIPS seraient applicables à tous. Donc, je pense que les marques commerciales, en réalité, devraient être réglementées suivant ces mêmes critères. Merci.

ALISSA COOPER:

Bien, merci.

On a maintenant Milton.

MILTON MUELLER:

Oui, Jari, en fait, soutenait ce que je voulais dire. Donc, il faut [peu clair 0 :42 :55] de quoi je parle. Ce qui me ferait [peu clair 0 :43 :03] est que la NTIA, en réalité, dans sa proposition, montre qu'il y a beaucoup de soutien pour cette proposition et en réalité, ce qui est fait par le CCWG est une partie critique de notre proposition. Parce qu'en réalité, je ne suis pas sûr de la vitesse à laquelle ils travaillent. Je ne sais pas s'ils accélèrent, si leur période de consultations publiques pouvait être une, deux... parce que de toute façon, je pense, il va falloir qu'on évalue le résultat final. Mais il faut savoir si le CCWG va demander des commentaires publics par rapport à sa proposition et s'il va effectivement intégrer à accepter ces remarques. Dans une certaine mesure, cela représenter un chevauchement avec la proposition semi-complète, on va dire. Les périodes de consultations publiques pour différentes procédures pour différentes questions sont [peu clair 0 :44 :38]. Et on devrait essayer de recevoir des réponses complètes du public. C'est ça qui m'inquiète, moi [peu clair 0 :44 :56] politique serait facilement manipulé ou capturé. C'est problématique à travers ces deux poids-là. Donc, mon acceptation de la proposition du CWG qui comprend les différents niveaux de responsabilité qu'ils devraient aborder, en réalité, porte sur les différentes préoccupations de ne pas savoir tout ce que je voudrais avoir dans la proposition. Donc, encore, il faudrait que l'on accélère ce processus de consultations publiques pour ce processus. Autrement, il va falloir que l'on entende, en tous cas, à voir si le CWG compte soutenir cela ou pas avant de passer à la NTIA.

ALISSA COOPER:

Merci, Milton. Alors, quelques commentaires par rapport à ce que vous venez de dire. C'est intéressant la manière dont on a travaillé sur ces questions jusqu'à maintenant. Pour le reste du processus, on devrait suivre les différents documents sur lesquels on a travaillé jusqu'à présent avec des instructions spécifiques. Donc, ce qui m'inquiète, c'est que le CWG, en réalité, tout le monde devraient avoir exactement ce qui doit être inclus dans la proposition du CCWG et du CWG. Si les exigences ne sont pas respectées, je suis d'accord avec vous : c'est vrai qu'il va falloir que l'on ait ces différentes périodes de consultations publiques. Mais pour les mécanismes de responsabilité, je dirais que c'est tout à fait vrai, on a différentes interprétations de ce qu'on comprend comme étant des exigences de l'organisation et du CWG. Ce sont des exigences très spécifiques.

On parlait des statuts fondamentaux et des mécanismes qui devaient être créés, par exemple, donc pour arriver au point du processus, l'idée serait qu'en même temps, on devrait avoir les mêmes travaux.

Donc, je pense que c'est vraiment légitime, en tous cas, c'est valable. Parce qu'on n'aura pas deux parties différentes qui vont dans l'encontre l'une ou de l'autre, mais plutôt notre RFP a établi clairement le fait qu'il y a des personnes dans la liste de commentaires qui devraient avoir un impact sur notre travail, mais plutôt on disait que si on ne travaillait pas tous ensemble, rien n'allait exister après la transition.

Russ Mundy.

RUSS MUNDY: Merci, Alissa. C'est Russ Mundy au micro. Ce qui m'inquiète, c'est qu'il me semble, en réalité, le fait que cette description de l'approche, en réalité – je ne suggère pas, bien sûr, que l'on entre dans les commentaires de la révision du CCWG et des aspects de ce que le CWG va décider de ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Ce que nous avons déclaré comme définition dans une proposition incomplète, par la suite, le CWG dit : « Ah oui, le CCWG répond à toutes les inquiétudes des organisations membres et oui, c'est vrai, c'est correct. Dans ce cas-là, notre travail va changer en vertu de cette proposition. Que se passerait-il si quelqu'un des organisations membres disait qu'ils ne sont pas d'accord parce que le public ne peut pas faire ce type de déclaration? On s'entendrait à ce que personne ne pourrait le faire, mais on n'a pas de questions déclarées pour que le public fasse des remarques, comme, par exemple, le fait qu'ils ne sont pas d'accord avec ce qu'ils disent avoir réglé par leur proposition.

ALISSA COOPER: Merci, Russ. Maintenant, on a Milton.

MILTON MUELLER: [Inaudible 0 :50 :35].

ALISSA COOPER: Oui, je vous ajoute à liste après Manal.

Joe.

JOSEPH ALHADEFF:

Pour répondre à Russ, je pense que cela dépend de la manière dont nous comptons rédiger le document. Donc, si on veut dire qu'il y a des dépendances dans ce qu'on envoie au reste du monde, bien sûr, ce concept va aborder votre préoccupation parce qu'ils vont faire des commentaires comme si cela avait été accepté. Et puis, on pourrait dire qu'on ne pense pas que cette combinaison est la bonne combinaison, que ça devait être quelque chose d'autre parce qu'il ne nous semble pas que ce soit un mécanisme de responsabilité appropriée. Donc, je pense bien avoir compris de votre déclaration que, si nécessaire, on pourrait avoir ce type de solutions. Mais il faut que l'on soit exact dans le type de solutions que nous voulons avoir et voir si le processus nous ramène aux individus pour que tout le monde sache clairement quels sont les commentaires, quelle est la nature du commentaire, quelles sont les implications et quand on pourra y revenir, s'il y a des problèmes. Je pense qu'on pourrait être beaucoup plus clair dans notre document. Je sais qu'il y a un grand potentiel de confusion dans notre document. Il faudrait que l'on travaille avec les autres communautés pour montrer qu'on est clair dans notre [peu clair 0 :52 :27], ce dont ils ont besoins, de ce qu'ils demandent parce qu'on essaie d'harmoniser, de rationaliser ce processus et à la fin, de donner l'occasion aux gens de participer, de répondre à notre souhait d'efficacité, donc pour ne pas générer plus de confusion.

Bien sûr, on pourrait éviter cela, mais l'inquiétude est une vraie inquiétude et il faudrait que l'on s'assure que toutes les communautés adressent clairement leur travail et ne préjugent pas les résultats.

ALISSA COOPER: Merci, Joe.

Manal?

MANAL ISMAIL: Merci, Alissa. Vous m'entendez?

ALISSA COOPER: Oui, on vous entend.

MANAL ISMAIL: Bien. Juste pour confirmer – on a bien adopté cet avis au début du processus. Il me semble qu'on n'est pas prêt pour l'instant à avoir ce type de discussions. On savait déjà qu'il y avait ces interdépendances. Et nous avons tous accordé le fait qu'on pourrait avoir besoin d'une deuxième période de commentaires publics. Et nous avons déjà partagé ce flux de travail avec la NTIA. On a également accordé de contacter le groupe pour nous assurer que leurs demandes ont bien été prises en charge. Et je pense que pour la proposition finale, cela indiquerait s'il nous faut une deuxième période de consultations publiques ou pas et voir pendant combien de temps on devrait travailler sur cette question. Donc, la deuxième période de consultations publiques pourrait être partagée pour pouvoir inclure la proposition finale dans cette proposition avant de l'envoyer à la NTIA. Il me semble que les organisations membres doivent déjà approuver la proposition de la NTIA avec la condition implicite de suivre ces nécessités. Donc, je pense qu'on pourrait faire de même sachant qu'il y a ces interdépendances, que tout le monde sache à quel point il est important pour nous que ces

étapes soient claires et que l'on partage ces informations avec la communauté pour que l'on sache clairement quelles sont les nécessités de la communauté dans ce sens. Il pourrait donc y avoir un type d'extension de responsabilité pour parler des annonces de la période de consultations publiques. Il faut que ce soit clair que l'on connaît déjà nos dépendances. Il faudrait dire clairement que le CCWG travaille pour les adresser et que nous assumons que toutes les dépendances vont être résolues et que cela sera précisé avant de présenter la proposition du CWG, et que s'il y avait une nécessité d'apporter des modifications supplémentaires, il pourrait être nécessaire d'avoir une deuxième période de consultations publiques.

Quoi qu'on veuille dire pour ce qui est de l'absence — et de la partager avec la communauté pour pouvoir préciser la période de consultations publiques supplémentaires qui pourraient exister pour aborder ce type de commentaires me semble correct.

ALISSA COOPER:

Merci, Manal.

On a maintenant Joe.

JOSEPH ALHADEFF:

Merci, Alissa.

Pour être clair, moi-même je suis d'accord avec cette possibilité de suivre la proposition du CWG et de consolider toutes les propositions en une seule en parallèle, mais j'ajouterais que Manal, en réalité, n'a pas parlé de ce qui est très important, vraiment très important : de

comprendre que le CWG a fait une proposition et était prêt à faire une proposition et que nous serions prêt à avancer si ces conditions de responsabilité dans le travail du CWG respectaient certaines conditions. Et je pense que par rapport au CWG, les organisations membres, on devrait en tous cas continuer à travailler dans ce sens.

Merci.

ALISSA COOPER:

Merci. Donc, je pense qu'on avance. On est plus ou moins d'accords, à l'exception de Milton. Mais on est d'accord avec Manal. Je voudrais aborder quelques points. Je pense que comme Joe et d'autres l'ont dit, l'ont suggéré, on peut dire clairement dans le texte que nous allons présenter aux commentaires publics où est-ce que nous en sommes, les dépendances qui existent, les opinions et les différents processus qui existent. Et je pense que c'est aussi l'endroit dans lequel le public peut faire ses propositions, ses contributions concernant les critères du CCWG, s'ils sont d'accord ou pas, ce qu'ils veulent ajouter.

Donc, je pense que le public peut avoir une idée de la façon dont fonctionnent ces dépendances et aussi du fait que le CWG est ouvert à toutes les parties intéressées. Donc, cet ensemble de personnes qui ne sont pas dans le CWG, mais qui vont faire des commentaires sur la proposition du CWG, pourront donner leur avis sur ces dépendances. Vous savez que certaines personnes ne comprennent pas vraiment le rôle de chaque organisation. Donc, je pense que ça leur donnera l'occasion de faire entendre leur voix, de poser des questions.

Et je voudrais aussi souligner que nous allons avoir un moment après la première période de commentaires publics où nous pourrions décider si nous voulons faire un deuxième commentaire public ou pas. Nous aurons le temps d'analyser le commentaire, mais nous ne devons pas décider de cela aujourd'hui; nous pourrions le décider après les premiers commentaires publics.

Je me demande si nous avons entendu les objections de Milton. Nous avons entendu cette possibilité, si nous allons aux commentaires publics, d'exprimer clairement quelles sont les dépendances, quels sont les processus simultanés. Il faudrait faire une déclaration finale à la fin en se basant sur ce que le CWG aura fait.

Si quelqu'un n'est pas d'accord avec ça, si vous pensez qu'on a besoin davantage de détails sur ce processus, dites-le. Sinon, on avance.

Je vois Joe. Est-ce que vous êtes encore dans la queue?

JOE ALHADEFF: Non, c'est une ancienne main.

ALISSA COOPER: OK. Et Russ Mundy?

RUSS MUNDY: Merci, Alissa. Pour une question de clarté, je dirais que nous voulons inclure pour la période de commentaires publics qui va être présentée maintenant, c'est qu'il va y avoir – s'il y a des changements qui sont requis dans la proposition du CWG, à ce moment-là, nous devons

aborder cela de nouveau et il devra y avoir une deuxième période de commentaires publics. On peut se demander : est-ce que nous devons dire clairement au public que la proposition du CWG, telle qu'elle est actuellement, sera la proposition finale ou bien, si ce n'est pas le cas, quelles que soient les raisons pour lesquelles ce serait le cas, que le CWG va faire une deuxième période de commentaires publics s'il n'y a pas de consensus?

ALISSA COOPER:

Je dirais que c'est à nous d'en décider. Je ne pense pas que nous devons aller au-delà de la prochaine étape de ce processus parce qu'il y a différents contenus dans cette proposition et il y a peut-être des petites choses, des détails qui peuvent être réglés rapidement dans le cas où cela poserait certains problèmes. Mais il peut y avoir ensuite d'autres questions plus importantes que nous devons analyser. Donc, je ne pense pas que l'on puisse savoir cela à l'avance. On ne peut pas savoir s'il y aura une ou deux périodes de commentaires publics.

Donc je dirais que si c'est nécessaire, nous présenterons cela aux commentaires publics de nouveau, mais j'aimerais savoir quelle est l'opinion des autres sur ce point-là.

Milton, vous avez la parole.

MILTON MUELLER:

Oui. Je suis d'accord avec vous en ce qui concerne la période de commentaires publics, on peut s'organiser comme cela, mais je pense qu'il faut que ce soit clair. Jari a dit que comme cela a été indiqué, la

proposition de CRIPS a dit – la proposition du CRIPS serait intégrée finalement, mais je pense que ce n'est pas quelque chose que nous pouvons – une chose sur laquelle nous pouvons compter, surtout venant de la communauté de nommage, mais l'IETF et le CRIPS peuvent nous dire : « Nous n'acceptons pas cette solution parce qu'il y a une personne en particulier au sein du CWG qui n'est pas d'accord avec la proposition du CRIPS. »

Donc, je pense – et je vous le dis, il y a des personnes que je connais, et moi-même, qui allons rejeter la proposition du CWG si elle n'aborde pas correctement la question des noms de marque. Donc, je pense qu'il faut que ce soit clair avant de présenter cela aux commentaires publics. Ce n'est pas lié à notre mission, mais au contenu.

ALISSA COOPER:

Merci, Milton.

Jari, vous avez la parole.

JARI ARKO:

Oui, je voudrais répondre rapidement à ce qui vient d'être dit. On part du principe que ça va être correct; que le CWG va nous dire : « Voilà, c'est comme ça qu'on avance et que ce sera accepté par les deux communautés. » Mais il est vrai qu'on ne peut pas être sûr qu'on sera d'accord avec les actions à prendre dans le futur à venir.

ALISSA COOPER:

Merci, Jari. Je voudrais revenir à la question des noms de marque, rapidement, essayer de faire – synthétiser un petit peu ce qui a été dit. Je pense que nous avons – nous ne comprenons pas vraiment comment présenter cela aux commentaires publics. Ce point, nous avons déjà été d'accord là-dessus, nous avons fait un processus d'évaluation de la proposition qui sera présentée aux commentaires publics à la fin du mois. Et si on part du principe que nous savons dans quelle direction nous allons aller et nous connaissons les différentes dépendances qui existent entre les propositions du CWG et du CCWG, nous coordonnons que le CCWG – pour être sûr que les personnes seront là pour les commentaires publics et que tout le monde comprendra bien de quoi il s'agit et sur quoi ils doivent faire leurs commentaires pour voir si nous avons besoin d'une période de commentaires publics supplémentaires, en fonction du résultat des décisions prises par le CWG concernant les dépendances et pour savoir si ce problème a été correctement abordé. Donc, c'est tout cela.

Si ces problèmes sont résolus, pour la question des noms des marques – les problèmes liés aux noms de marque, peut-être qu'on peut voir la réponse qu'on a reçue du coprésident du CWG. Je pense qu'il est clair maintenant ce que – on comprend maintenant clairement ce que les gens suggèrent. Et je pense que nous en sommes actuellement à un point où on attend davantage d'informations et – de l'information qui va venir suite à la discussion de la communauté. Donc, le CWG a décidé d'en discuter lors de son appel qui va avoir lieu demain. Je sais qu'il y a eu un appel avec les présidents d'autres communautés hier et donc, je pense que ce que nous comprenons, c'est qu'il n'y a pas de problèmes spécifiques entre les propositions et que nous avons besoin davantage

d'informations pour savoir si la proposition du CRIPS est acceptable pour le CWG ou si la communauté n'a pas quelque chose – davantage de recherches. Tout cela est en processus. Il va falloir voir les résultats de la réunion qui aura lieu demain et nous allons nous réunir de nouveau la semaine prochaine et nous en reparlerons.

En tous cas, ma conclusion ici, c'est que le CWG, d'après ce qui a été dit, il n'y a pas d'incompatibilité entre les propositions telles qu'elles sont rédigées, mais cela ne veut pas dire que ce problème ne va pas nécessiter davantage de temps.

Donc, ma proposition ici est qu'on en rediscute la semaine prochaine lorsque nous aurons davantage d'informations sur ces différents points.

Est-ce qu'il y a d'autres ajouts que vous voudriez faire sur la question des noms de marque?

Jari, est-ce que vous voulez prendre la parole ou est-ce que votre main est encore – vous avez oublié de baisser la main, disons?

Bien. Donc, vous êtes d'accord pour en discuter la semaine prochaine lors de la prochaine téléconférence.

Le prochain point que je voulais aborder était la question sur l'ICP 1. Keith ou Martin, est-ce que vous avez des commentaires à faire là-dessus, sur la façon dont nous devrions aborder ce problème lié à l'ICP 1?

Keith, allez-y.

KEITH DAVIDSON:

Bien, je pense qu'il faut reconnaître que ce n'est pas seulement l'ICP1 qui pose problème. Je pense que – pour approfondir un petit peu cela, le cadre d'interprétation ne – il y a des politiques et des directives qui devraient être appliquées par ICANN concernant la délégation et la redélégation des TLDs, de façon à ce que l'ICP 1 et les autres – et les documents délivrés par ICANN et les autres organes liés aux ccTLDs soient – fassent partie des politiques que l'on puisse appliquer. Un exemple, quelque chose qui a fait beaucoup de mal à ICANN, une affaire récente liée à un ccTLD qui n'a pas pu être redirigé. Et l'équipe légale d'ICANN a utilisé l'ICP 1. Et une fois que ces documents sont analysés, ils peuvent être utilisés de manière négative. Donc, les politiques ou les directives devraient répondre – devraient faire l'objet de soutien de la communauté des ccTLDs. Et les principes 2005 de la proposition de la communauté de noms, de nommage, il y a certains points qui sont redondants. Donc, il faudrait éclaircir la partie – l'aspect politique est important.

Et je suggère que si nous allons nous référer à nouveau au CWG et à la responsabilité, comme il y a eu un consensus unanime pour la proposition de la communauté de nommage, je pense que si l'on va – [peu clair 1 :13 :58] la question globale, c'est que si les changements faits à la proposition de noms et le résultat de leurs consultations, comment au sein de l'ICG peuvent-ils faire pour que ces changements fassent l'objet du consensus des organisations de soutien?

ALISSA COOPER:

Merci, Keith.

Martin Boyle, vous avez la parole.

MARTIN BOYLE:

Merci, Alissa. Je considère comme un problème le fait de revenir au CWG et de leur demande de rouvrir cette discussion sur cet élément en particulier. Les références dans l'accord de prétransition, tel qu'il existe actuellement et les sources politiques sur les deux points, je pense qu'il est dit clairement que l'ICP 1, c'était [l'âme] et que le document était une source de frictions importantes entre l'ICANN et la communauté des ccTLDs et la ccNSO, qui a rejeté cet ICP 1. Donc, ils ont fait une référence dans ce cadre d'interprétation – au Groupe de travail qui travaille sur le cadre d'interprétation, et on fait référence aux principes du GAC 2005 qui dit que cela remplace le principe publié en 200 et qui fait référence aussi à l'importance des lois locales, la législation locale. Donc, il me semble que puisque la ccNSO a accepté et soutenu la proposition du CWG, il me semble que la question la plus raisonnable serait – lorsqu'on a présenté cela aux consultations, que le Conseil de la ccNSO, dont Keith est un membre, puisse soumettre un commentaire à ce processus qui fasse une référence spécifique à la section dont parle Keith.

Je ne veux pas ignorer ce que dit Keith. Je pense que ce sont des problèmes importants, il a raison. Mais il me semble que nous devrions regarder clairement la façon dont on peut s'assurer que ces préoccupations sont abordées, sont risquées en ouvrant ce document à nouveau, de ne plus avoir le soutien de la ccNSO pour la proposition du CWG. Merci.

ALISSA COOPER:

Merci, Martin.

Russ.

RUSS MUNDY:

Il me semble donc que ce que nous essayons de faire, c'est de résoudre ces problèmes de dépendances. Le CWG et la proposition de supervision ont abordé ce document. Lorsque ce document est produit – lorsqu'un document est produit par le Groupe de responsabilité du CCWG, les SOs et les ACs membres devraient poser deux questions. D'abord, est-ce qu'ils l'approuvent? Première question pour savoir si nous avons un consensus. Deuxièmement, est-ce qu'il y a un document complet en termes de résolutions de toutes les exigences dans le document qui avait été approuvé auparavant? Si l'on a une réponse positive à ces deux questions, je pense que nous avons résolu le problème des dépendances.

Merci.

ALISSA COOPER:

Merci, Russ. Donc, pour en revenir à vos deux interventions – je me demandais, Martin, si le problème abordé par Keith peut être réglé par un commentaire public pendant la période de commentaires publics? Il me semblait que peut-être qu'au niveau – non pas au niveau de l'ICG, mais au niveau de la communauté, peut-être qu'il peut y avoir – c'est un problème qui peut être abordé lors de la période de commentaires publics. Et au sein de l'ICG, on peut prendre ces contributions et prendre une décision pour savoir si l'on veut se référer à ce problème au sein. Donc, je pense que ce serait une bonne manière d'aborder ce problème. Gardez les questions. Et si cela a lieu, nous renverrons ces questions au CWG. Le CWG devra prendre une décision, à savoir si quelque chose doit être modifié dans la proposition et si le processus pour faire ces – et quel est le processus pour faire ces modifications.

Mais pour que le CWG prenne une décision là-dessus, ce serait une manière — pour la communauté du CC et des organisations membres, ce serait une façon pour elles de participer et de voir si ces changements sont acceptables.

Par ailleurs, ce serait beaucoup plus inclusif et cela permettrait aux organisations membres de considérer ces changements lorsqu'ils considéreront les composantes présentées par le CCWG.

En ce qui concerne le travail du CCWG, le CRIPS peut penser que cela n'est pas approprié. Nous ne pouvons pas savoir s'il y aura des doublons ici ou pas. Donc, en tous cas, ce serait bien qu'il y ait ces deux possibilités dans le futur.

Bien. Je vois Keith qui est d'accord avec cette suggestion. Est-ce que vous êtes d'accord, Keith?

KEITH DAVIDSON:

Je ne suis pas sûr de ce que je souhaite vraiment. Je sais qu'il existe un problème ici. Martin a proposé une manière d'avancer qui me paraît correcte. On peut – oui, cela peut – je peux me considérer comme satisfait.

ALISSA COOPER:

Très bien. Bien, nous allons conclure cette discussion. Si vous voulez y revenir ensuite sur la liste de diffusion ou lors de notre prochaine téléconférence, nous pourrions à ce moment-là prendre une décision.

Bien. Nous sommes maintenant presque à notre limite des 90 minutes. Pour le moment, nous n'avons entendu qu'un auteur de l'évaluation, pour introduire leur évaluation et j'aimerais entendre les autres personnes aussi. Peut-être qu'on pourrait prendre une pause de cinq minutes maintenant et nous réunir à – dans cinq minutes, à et 31, hein? Merci.

[PAUSE]

Bien. Nous voilà de retour, il est 31. Nous allons reprendre notre téléconférence. Je vous rappelle que la traduction en arabe et en chinois s'est arrêtée puisqu'il n'y avait qu'une seule interprète disponible.

Bien. Donc, nous allons donner la parole aux autres auteurs d'évaluations. Nous avons discuté des problèmes abordés dans ces évaluations, mais j'aimerais vous donner la parole pour – si vous avez quelque chose à ajouter. Quelque chose qui vous paraît important de discuter dans le groupe. Donc, vous avez la parole.

RUSS HOUSLEY:

Le seul problème que j'ai abordé dans mon évaluation est un problème du document qui n'existe pas encore. Donc, je pense qu'on en a parlé déjà et donc, je passe.

ALISSA COOPER: Merci, Russ. Alan, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter?

ALAN BARETT: Merci, Alissa. Je n'ai rien d'autre à dire. Le seul point que j'ai abordé a été déjà commenté dans les discussions, donc ce n'est pas nécessaire.

ALISSA COOPER: Bien. Merci, Alan. Russ Mundy, maintenant, vous avez la parole.

RUSS MUNDY: Merci, Alissa. Je pense que le problème concernant l'aspect complet ou incomplet sur la proposition de nom que j'ai abordé a déjà été commenté. Le problème sur lequel personne n'a parlé dont je voudrais parler avec les participants porte sur l'accord ou l'ensemble d'accord qui sont actuellement en place pour la gestion de la zone racine. Et la proposition du CWG qui suggère que l'état puisse – qu'il puisse avoir une situation dans laquelle on aurait – il n'y aurait pas un accord entre le NTIA et ICANN et que la transition aurait eu lieu et que l'accord de coopération entre la NTIA et le gestionnaire de zones racines, VeriSign actuellement, puisse encore exister dans sa forme actuelle et qu'il y aurait – il n'y aurait pas d'accord – il n'y en a pas, d'ailleurs – entre ICANN et VeriSign pour la gestion de la zone racine et fonction de gestion de zones racines – pour les fonctions de maintien de la zone racine.

Et je voudrais soulever cette question auprès de l'ICG pour qu'ils réfléchissent et voient s'ils pensent que quelque chose est nécessaire et qu'il faut éclaircir dans ce domaine parce qu'il me semble, en tous cas,

que, selon mon point de vue, hein, nous aurons une situation moins sûre, même si cette situation est peu probable, mais nous avons identifié qu'elle pourrait exister. Donc, il faudra que toutes les activités de gestion de la zone racine soient – fonctionnent normalement, sans accord concernant les responsabilités – sans savoir quelles seront les fonctions que chaque participant va assumer. Ça, c'est le premier problème que je voulais identifier, que je voulais présenter ici; voir ce que les autres pensent de cette situation potentielle. Merci.

ALISSA COOPER:

Merci, Russ. Est-ce que vous pourriez, s'il vous plaît, éclaircir un petit peu parce que l'état actuel en termes de ce qui a été dit pour modifier ou annuler cet accord de coopération après la transition, une fois que la NTIA aura...

RUSS MUNDY:

La NTIA dit que ça pourra être modifié dans le futur, mais il n'y a pas de détails sur ce processus. Donc, changer cet accord ou notifier cela... Oui, je pense que c'est – la NTIA l'a dit spécifiquement dans sa FAQ et dans l'annonce virtuelle du 14 mars – le problème que je considère qui existe et qu'il n'y a pas d'accord actuellement qu'on place entre ICANN et la partie fonctionnelle d'ICANN et les fonctionnalités de maintien de la zone racine de VeriSign. Donc, même si la NTIA a dit que quelque chose devrait être fait avec l'accord de coopération entre NTIA et VeriSign, il n'est pas clair – on ne sait pas vraiment clairement si quelque chose a lieu ici ou si la communauté considère cela comme un changement important. Mais il y a quelque chose qui est tout à fait clair : si la NTIA rejette le contrat de fonctions de l'ICANN, puisque c'est de cela que l'on

parle, sans avoir d'autres accords mis en place – d'une certaine façon, il n'y a pas d'accord établi entre les autres acteurs récents et la fonctionnalité de gestion de la zone racine. Et c'est la question – c'est le problème de base ici que je voudrais que l'ICG aborde.

Est-ce que cela est considéré comme un problème grave ou un problème qu'il ne faut pas mentionner parce que ce n'est – nous ne travaillons pas sur cet accord de coopération? En tous cas, le fait que le contrat des fonctions IANA, si ce contrat n'existe plus, il n'y a pas d'accord entre les participants restants et les fonctions de gestion de la zone racine. Est-ce que c'est un problème que nous devons aborder?

ALISSA COOPER:

Merci. Alors, maintenant, la parole à Milton. Allez-y.

MILTON MUELLER:

Oui. Il me semble que c'est une question compliquée, mais je ne sais pas si on peut la résoudre. Le CWG, à ce que je sache, a créé un sous-comité qui s'occupe de la relation entre la zone racine et VeriSign... En réalité, le problème est qu'on ne sait pas ce que va faire la NTIA. Donc, la NTIA, on ne sait pas si elle va accepter ce processus et ces commentaires. On ne sait pas si c'est approprié ou pas dans notre accord, mais on devrait discuter de la question avec la NTIA et on devrait peut-être considérer la substance de cela pour voir la différence entre l'opérateur IANA et la zone racine qui, en ce moment, est supervisée par la NTIA à travers les différents contrats qu'ont la NTIA, l'ICANN. Et la NTIA promet de modifier ce qu'il faut modifier pour assurer que tout est respecté.

Donc, en définitive, il devrait y avoir une obligation contractuelle qui s'applique pour la mise en place des modifications proposées par IANA.

ALISSA COOPER: Merci, Milton. Maintenant, Martin.

MARTIN BOYLE: Merci, Alissa. Oui, c'est vrai que – Milton a raison, en tous cas, on a effectivement discuté de cette question et on s'est dit – on ne peut pas deviner quel sera le résultat de la décision entre le rapport – pour le rapport entre la NTIA et l'ICANN, mais dans le paragraphe 150, les points A et B expliquent les deux manières dont on peut aborder les situations possibles ou potentielles de la transition entre le mainteneur de la zone racine et puis des [inaudible 1 :35 :04] quelle devrait être cette relation dans les différentes circonstances. C'est dans la page 28 de la proposition.

ALISSA COOPER: Merci. Alors, la question à ce point-là est si les sujets ont quelque chose à faire. C'est un peu vague, à mon avis, de demander cela comme ça, de voir si on peut ou on devrait, mais si vous avez quelque chose à dire, à partager avec nous – bien sûr, cela n'a pas été discuté pour l'instant, donc on ne sait pas ce qui vient, quel devrait le cours de l'action à suivre.

Allez-y, Russ.

RUSS MUNDY:

Merci. Alors, voici une des questions qui a été discutée. Et on a essayé une discussion sur les autorités actuelles, sur les informations actuelles, et cela décrit comment vous voulez faire pour la situation actuelle [qui] décrit 56 cas potentiels. Moi, je regroupe ce commentaire sous [peu clair 1 : 6 : 38] de la traduction pour notre appel à propositions. Et c'est parce que – moi, je suis un ingénieur, comme vous savez, je suis une personne du monde technique et à l'heure actuelle, nous avons des activités techniques, lesquelles vous occupez, et il me semble que ces activités sont assez bien décrites déjà dans la proposition du CWG. Mais il n'y a pas de déclaration finale sur [peu clair 1 :37 :21] du CWG, il est nécessaire d'avoir un accord écrit entre l'opérateur des fonctions IANA et le mainteneur de la zone racine.

À mon avis, il s'agit de détails qui sont très importants et qui pourraient être décrits comme des détails de mise en œuvre, bien qu'à mon avis, ça ne le soit pas, mais en tous cas, ce sont des informations très importantes qui pourraient potentiellement avoir un impact sur la manière dont tout va fonctionner après la transition.

Alors, il me semble que l'ICG pourrait tout simplement demander au CWG s'il comptait dire qu'il était nécessaire d'avoir des accords écrits avec personnes de l'ICG qui comprennent la loi, ce qui nous donnerait une perspective réaliste des accords écrits que nous avons en place entre les différentes parties pour dire : « Ou vous opérez sans avoir des accords en place, sans savoir exactement quels seraient ces accords... » Et c'est ça qui me préoccupe fondamentalement, si cela a l'importance qu'elle devrait avoir du point de vue des précisions.

ALISSA COOPER: Merci, Russ. Pour revenir donc à ce que disait Milton, il faudrait voir si cela a été discuté spécifiquement au sein du CWG, comme exigences de l'accord écrit. Est-ce que cela a été discuté et ç'a été élimé de la proposition ou alors, est-ce que cela n'a pas été discuté du tout?

MILTON MUELLER: Je pense que ç'a été discuté, mais en réalité, on ne reconnaît pas tout à fait ce qu'ils veulent faire.

ALISSA COOPER: Pardon, on n'a pas bien compris ce que vous dites.

MILTON MUELLER: Pardon. Donc, je discutais de cela, et ce qu'on a discuté, en réalité, était le fait que la discussion devrait être tenue dans le cadre de la transition IANA. Mais je ne me rappelle pas tout à fait ce qu'on a défini comme relations contractuelles entre IANA, l'opérateur des fonctions IANA, VeriSign, et cetera.

RUSS MUNDY: Il me semble que c'était Keith qui parlait de la situation spécifique. Il me semble que c'est bien – c'est vrai que pour le paragraphe 1, on pourrait voir si ce n'est pas pareil.

MILTON MUELLER: Je ne sais pas si ça, c'est [peu clair 01 :41 :50] on pourrait contrôler la proposition d'IANA...

Alors, on parle du fait que ce n'est pas la peine d'être membre de la NTIA pour pouvoir travailler sur ces aspects sans avoir besoin de demander l'approbation de la NTIA et du fait que pour la transition, on veut avoir des mécanismes clairs qui assurent la mise en œuvre opportune de ce mécanisme... [inaudible 1 :43 :00].

Une déclaration... et...

ALISSA COOPER: Russ Mundy, êtes-vous déconnecté?

RUSS MUNDY: Non, non, je suis toujours là.

En réalité, ma question pour Milton était s'il lui semble ou pas que cette partie de la proposition [peu clair 1 :44 :11] de la proposition montre clairement qu'il est nécessaire d'avoir un accord écrit. C'est ça qui m'inquiète, en tous cas, lorsque je vois cela. Ce n'est pas clair pour moi si un accord écrit de n'importe quelle forme serait nécessaire pour pouvoir voir les rôles et les responsabilités entre les différentes personnes. Mais si, à votre avis, cela est suffisamment clair, eh bien [peu clair 1 :44 :44] sera requis.

MILTON MUELLER: Oui, c'est clair que ce n'est pas un accord écrit, c'est un accord qu'on va avoir et l'accord contractuel entre les deux serait nécessaire, mais on ne dit pas si c'est un accord écrit ou un accord contractuel. Mais je ne me

souviens plus très bien comment ils expriment cela, quel est le libellé exact.

ALISSA COOPER: Merci, Milton. On a une queue en ce moment, dix intervenants. Martin, allez-y.

MARTIN BOYLE: Merci, Alissa. Je pense que je suis d'accord avec Milton. Une partie du problème, à mon avis, est que lorsqu'on travaillait sur tout cela, on avait une certaine incertitude sur la relation qu'on aurait besoin d'avoir entre les deux et inévitablement, il y allait avoir des exigences enlevées pour que l'ICANN définisse quels seraient les mécanismes effectifs ou efficaces.

À mon avis, ç'aurait dû être un rapport entre les deux, mais cela va dépendre de la nécessité de relations contractuelles. Donc, ça va dépendre des actions A ou B pour que l'on puisse définir quel est le type de relation qu'ils veulent avoir entre eux.

En tous cas, ça a été dit qu'effectivement, c'est du travail en cours qui n'est pas complété et qu'il allait falloir que l'on fasse quelque chose d'autre qui fasse l'objet de négociations – de la négociation, à mon avis, devrait se faire entre l'ICANN ou la PTI et d'autre part, soit à VeriSign ou la NTIA.

Donc, à ce point-là, il me semble qu'il faut certainement que l'on décide de cela avant d'entrer dans ce type de mise en œuvre. On a besoin d'avoir ces références spécifiques, c'est ça que je veux dire.

ALISSA COOPER: Merci, Martin. Maintenant, Russ Housley.

RUSS HOUSLEY: Je n'ai pas signalé cela comme problème parce qu'il me semblait que c'était quelque chose complètement parallèle à ce qu'on avait déjà vu dans IANA, mais c'est le fait que le Groupe de travail d'IANA pourrait ne pas avoir cette négociation, on s'était dit qu'il va falloir créer quelque chose, donc l'IETF allait devoir assuré cette négociation avec l'ICANN.

Donc, le cadre de ce qu'il fallait faire est reconnaître pour — le Groupe de travail pour la supervision n'allait pas faire partie de la négociation. Donc, c'est ça, le problème.

ALISSA COOPER: Merci, Russ. Maintenant, Joe.

JOSEPH ALHADEFF: Merci. En réalité, ce qui m'inquiète un peu est le texte du paragraphe 3 parce qu'on parle de si on voulait déterminer qu'il serait nécessaire d'avoir des vérifications après la transition. Donc, cela pourrait avoir un impact sur – si on a un impact ou pas sur l'accord, s'il faut ou pas avoir un accord. Cela pourrait impliquer des dépendances parce que c'est quelque chose qui a lieu après la transition et qui pourrait augmenter le niveau d'incertitude, même si on compte continuer d'agir comme auparavant, sans avoir un impact sur la continuité opérationnelle. Mais de toute façon, c'est certainement un facteur à considérer. Donc,

lorsqu'on considérera cela comme problème, il va falloir que l'on souligne cela, que l'on parle du fait qu'il y a ce type de résolution après la transition et qu'il y a des mécanismes après la transition qui ne sont pas forcément [peu clair 0 1 :49 :58].

ALISSA COOPER:

Merci, Joe. C'est à peu près ce que je voulais dire moi-même. Cela fait partie de notre déclaration des critères de la NTIA sur la sécurité, la stabilité. Donc, peut-être qu'on pourrait assigner cette action à suivre à Russ Mundy pour qu'il essaie de définir ces critères dans le cadre de la transition. Ou peut-être que cela devrait être inclus dans la proposition lorsqu'elle est publiée pour commentaires publics pour que l'on voie comment cela se passe à notre avis. Est-ce que cela vous convient? Si c'est le cas, on pourrait peut-être inclure tout cela dans notre évaluation.

RUSS MUNDY:

À mon avis, c'est une manière raisonnable de gérer cela pour répondre aux remarques de Russ Housley qui sont plutôt analogues aux négociations qui avaient été identifiées spécifiquement par le groupe de travail IANA Plan.

Donc, je pense que cette proposition du CWG est moins spécifique dans ce sens. Et je pense que Martin a lu comme moi parce qu'on ne précise pas ici s'il est nécessaire d'avoir un accord écrit sous n'importe quelle forme pour identifier les responsabilités entre les deux participants. Parce qu'en quelque sorte, lorsqu'on considère ce qui est écrit ici, il me semble que ce qui est décrit est [peu clair 1 :52 :25] de l'administrateur

de la zone racine actuelle qui est intégré avec les fonctions de l'opérateur des fonctions IANA actuel. Au moins, c'est ce que je comprends. Lorsque vous faites cela, on a une absence ou un vide par rapport aux accords écrits existants. Ou peut-être que ces informations toutes seules seraient suffisantes en elle-même.

ALISSA COOPER: Bien. Parfait. Alors, Russ, on vous a assigné cette action à suivre. C'est le fait de devoir considérer cette question, l'analyser...

RUSS MUNDY: C'est très bien. Je m'occuperai de cela.

ALISSA COOPER: Merci.

RUSS MUNDY: Alors l'autre point qui n'a pas été inclus ici, mais c'est quelque chose que j'avais soulevé de toute façon est de voir si les membres de l'ICG qui connaissent bien la proposition du CWG sentent que les différentes références aux dépendances de la proposition du CWG sont bien résumées dans cette liste qui apparaît au début de la proposition. Je sais que nous allons reprendre cette question plus tard, mais je ne sais pas si vous voulez discuter de cela aujourd'hui ou si ça peut attendre à plus tard, pour vous.

ALISSA COOPER:

Oui, je pense que c'est une bonne question parce qu'en fait, il faudra que l'on souligne spécifiquement cette discussion au moment de passer à la consultation publique. Donc, peut-être qu'on pourrait attendre à voir les différents points qui existent déjà dans le document. Donc, je ne sais pas si toutes les dépendances ont été bien capturées dans cette liste ou si vous avez besoin ou sentez le besoin d'ajouter quelque chose d'autre. C'est tout ce que j'avais à dire par rapport à mon évaluation.

Merci.

Y'a-t-il quelqu'un d'autre qui voudrait ajouter quelque chose sur cette action à suivre? C'est une dépendance du CWG.

Bien. Vu qu'on ne voit pas de mains levées pour l'instant. Il me semble qu'on pourrait peut-être assumer, pour l'instant, qu'on a complété notre liste. Ou, en tous cas, on pourrait peut-être envoyer la liste des dépendances à la liste de diffusion pour voir en fonction des commentaires qui pourraient surgir sur chacune. On verra s'il nous faut continuer de travailler là-dessus. Et bien sûr, je l'enverrai à la liste de diffusion...

Parfait. Alors, cela dit, je ne sais pas si vous avez d'autres questions à soulever sur l'évaluation de la proposition des noms?

Bien. Alors, je pense qu'on peut continuer. Nous allons compléter l'évaluation de la proposition des noms et nous avons maintenant des actions à suivre qui ont surgi de cette discussion.

Il reste 25 minutes dans cet appel. On a un peu de temps pour discuter des commentaires que nous avons reçus.

Nous avons eu une discussion de ces commentaires sur la liste. Je ne vois pas Patrik dans la salle. Patrick, êtes-vous avec nous?

Non, il me semble qu'il n'est pas connecté.

Alors, je ne sais pas si vous avez tous suivi les discussions. Il me semble qu'il y avait différentes idées sur la discussion, mais Patrick a proposé de prendre les commentaires du CWG et essayer d'obtenir les opinions de tout le monde. Mais peut-être qu'on devrait avoir des discussions plus ciblées parce qu'on a beaucoup de gens du groupe qui ont participé aux discussions, ils ont beaucoup travaillé sur la proposition et ils ont aussi commenté la charte. Donc, la vraie question serait ici, il me semble, si le CWG sent que la période de commentaires publics à bien définir des mécanismes pour voir les objections et pour voir si on pourrait ajouter des déclarations minoritaires à la proposition.

Alors, ce que je propose est de reprendre ce que proposait Patrik justement pour voir les commentaires et demander à voir des manières différentes de pouvoir faire tout cela.

Je ne vois pas de mains levées dans la salle d'Adobe Connect. Est-ce que vous voulez les mains et je ne vous vois pas ou personne ne lève la main?

Allez-y, Martin.

MARTIN BOYLE:

Bien, merci. Je suis content de voir que le système marche bien. J'ai envoyé un e-mail à la liste de diffusion, mais j'ai répondu – je me suis trompé d'e-mail, donc je dirais que je pense que votre approche, votre processus plus simple est quelque chose que le CWG voudrait – concernant ce que le CWG voudrait dire me paraît plus adéquat. Et les raisons que vous fournissez, en particulier le fait que l'on sache que le CWG – la liste du CWG était ouverte et que tout le monde pouvait se présenter pour devenir un membre. Cela donnait lieu à une certaine frustration qui a été exprimée parce que les différents statuts entre les membres et les participants faisaient qu'en général, c'est un groupe qui est ouvert et l'idée de revenir constamment, parler de nouveau à tout le monde lorsqu'on fait un amendement à la proposition semblait peut-être un peu pénible, difficile. Donc, je soutiens votre proposition.

ALISSA COOPER:

Merci. Je voudrais aussi souligner que Kavouss n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui et il a envoyé une note au Secrétariat pour dire que l'on a reçu son commentaire. Donc, je voulais le dire, dire que nous avons reçu sa contribution.

Je vois qu'il y a des personnes qui soutiennent ce qui a été dit dans le *chat room*. Donc, je vais essayer de reformuler mes pensées, ce que j'ai exprimé dans mon e-mail, et de l'envoyer dans la liste de diffusion la semaine prochaine pour voir si tout le monde est d'accord avec cela.

Donc, on va faire une action à suivre qui contiendra cette action que je dois réaliser. Bien.

Milton, vous avez la parole.

Milton, vous êtes en muet apparemment, on ne vous entend pas.

MILTON MUELLER: Est-ce que vous m'entendez maintenant?

ALISSA COOPER: Oui, allez-y.

MILTON MUELLER: Il y a quelque chose d'étrange dans l'Adobe. Bien, maintenant, ça marche.

Donc, les mécanismes qui sont – les commentaires sur la juridiction ont été considérés. Maintenant, est-ce que nous allons demander au CWG – je sais que le problème de la juridiction a été considéré dans le CWG, mais je pense qu'il faudrait demander au CWG d'expliquer comme ils vont prendre, comment ils ont pris cette décision sur la juridiction.

ALISSA COOPER: Oui. C'est peut-être une autre approche sur la question que j'avais. Les outils d'analyse que j'ai publiés, dans ces outils il y a une explication sur chaque cas et abordée pour le problème de juridiction, il y a une explication avec la perspective du CWG sur chacun des commentaires et sur chacune des questions en détail qui expliquent pourquoi le CWG a décidé d'appliquer, de laisser les choses telles qu'elles sont. Donc, je pense qu'on ne peut pas leur demander spécifiquement quelle est la résolution parce que – sur cet – à ce sujet parce qu'ils l'ont déjà fait, mais je pense qu'on peut essayer d'éclaircir, en tous cas, en disant que

c'était leur manière d'aborder la question des objections et des visions de la – d'une minorité, de laquelle nous n'avons pas reçu de déclarations. Certaines déclarations ont été incorporées dans la proposition, mais il n'est pas dit dans la proposition que cela peut s'appliquer à toutes les juridictions, non pas seulement à certaines juridictions. Si des gens ont d'autres opinions, on peut l'aborder. En tous cas, quand on lit la réponse aux commentaires, j'ai l'impression qu'il y a une explication approfondie de la façon dont le groupe a pris sa décision sur la juridiction.

Milton, vous voulez dire autre chose?

MILTON MUELLER:

Oui, merci. Je ne sais pas ce qui se passe, mais problème technique : les réponses individuelles qui ont été faites et les commentaires faits sur la juridiction ont été abordés. On n'avait pas dit – on n'avait pas fait de commentaires dans la proposition initiale sur ce point. Donc, si vous avez des commentaires à faire, je peux y répondre.

ALISSA COOPER:

Bien. Merci. C'est un document qui est très long. Je ne peux pas dire que je l'ai tout lu, mais le Groupe a mis – a fait beaucoup de travail pour répondre, pour donner ces arguments, donc nous devrions essayer de prendre le temps de le lire et de comprendre le travail qu'ils ont fait.

Martin, vous avez la parole.

MARTIN BOYLE:

Merci, Alissa.

Oui, il y a eu une longue discussion sur la juridiction dans le CWG et la conclusion éventuelle, je dois l'admettre, j'ai fait une recherche sur la proposition, j'ai cherché le mot « juridiction », lorsqu'il apparaît, il n'était pas dans la juridiction pour le PTI, par exemple. Donc, d'après ce que j'ai compris, le problème juridictionnel était un des problèmes qui allaient être couverts dans la première révision périodique, mais ce qui m'étonne, c'est que la proposition se réfère à la juridiction. On l'appelle d'une autre façon... je ne me rappelle plus ce que j'utilise comme terme, mais je pense qu'il faudra que je relise un petit peu tout cela et j'analyse cela plus en profondeur.

Merci.

ALISSA COOPER:

Merci. Je voudrais ici préciser comme si ce thème est établi – apparais dans la révision périodique. Est-ce que l'idée est qu'il y aura une révision? Comment la juridiction va fonctionner pour le bien de la communauté de l'Internet? Cette structure va être appliquée aux différentes juridictions. Je ne suis pas au courant de ces points-là.

Allez-y, Martin.

MARTIN BOYLE:

Merci, Alissa. Oui, c'est une bonne question. Il n'est pas vraiment prendre une juridiction et de dire : « On va commencer ici. » La discussion portait sur le moment et le nombre de voix identifiées qui pourraient nous amener à penser qu'il y a un problème lié à la

juridiction et que, par conséquent, on va devoir faire une évaluation appropriée à un moment donné dans les choix de localisation. Et la révision indépendante étant indépendante, elle [veut] décider si elle va pouvoir ou ne pas faire cette évaluation. Mais la recommandation selon ce que j'ai compris en tous cas était que cela – c'était le lieu dans lequel ces questions étaient débattues et que l'on allait de nouveau faire – analyser les différentes localisations. Merci.

ALISSA COOPER:

Bien. Merci. Cela me paraît raisonnable. Je pense que nous allons reformuler – je vais laisser cette action à suivre – nous allons reformuler cette question pour le CWG.

Bien. Nous continuons. Prochain point de l'ordre du jour : la mise à jour du groupe de travail et des communications des groupes de travail.

Hier, j'ai envoyé un résumé du plan de communication pour le lancement des commentaires publics et pour la prochaine téléconférence, nous devons compléter notre évaluation de la proposition telle qu'elle est et nous avons maintenant deux semaines avant la fin du mois et avant de conclure notre matériel pour la période de commentaires publics.

Vu le temps que nous avons, le Groupe de travail sur la communication a planifié – s'est réuni, a planifié la façon dont nous allons communiquer et faire la sensibilisation sur la période de commentaires publics pour être sûr que le public est au courant et que toutes les unités constitutives et les groupes vont suivre la communauté opérationnelle. Et la communauté en général est au courant de cette période de

commentaires publics et pour être sûr que nous aurons des commentaires, des commentaires dont nous avons besoin. Donc, pour faire cette sensibilisation, nous avons mis en place un système de Webinaire, pendant la première période de commentaires publics ou avant celle-ci, nous allons définir la façon dont ICANN exprime, explique tout cela dans un Webinaire qui va nous permettre de réfléchir sur cette proposition et sur la transition.

Donc, ce processus est en cours de réalisation. Nous avons eu une conversation hier avec les responsables et lorsque nous aurons du matériel et une première approche préliminaire, nous le vous ferons parvenir. Nous voulons que les points les plus importants pour développer du matériel sur la proposition soient vraiment – reflètent vraiment le contenu de cette proposition. Donc, nous allons vérifier avec l'ICG, avec la communauté pour être sûr que cela est le cas.

Nous avons aussi nommé des personnes dans différentes régions et pour – si nous recevons des questions de la part des médias sur la proposition et sur la période de commentaires publics, de façon à pouvoir – nous avons fait un appel à participation et nous avons déjà eu quelques réponses pour – nous devons aussi avoir un système mis à jour. Je pense que lors de la dernière réunion, Manal a accordé qu'elle allait revoir les FAQ que nous avons, qu'elle allait les mettre à jour.

Manal, est-ce que vous êtes d'accord pour faire cela et nous le remettre au cours de ce mois de juillet?

MANAL ISMAIL: Oui. Je m'en occupe. J'apprécierais votre collaboration, votre opinion et je vais faire une première réponse que je vous – et je vous contacterai sur la liste de diffusion.

ALISSA COOPER: Merci, Manal. Nous allons faire cela dès le lancement de la période de commentaires publics pour être sûr que nous avons eu une référence, quelque chose qui puisse être compris par tout le monde et nous allons demander à l'équipe de communication d'ICANN de nous aider dans ce sens et si nous avons le temps, nous allons demander au personnel d'ICANN de mettre en place – de travailler avec les membres de l'ICG pour dire – par exemple, une annonce qui dit que l'ICG va présenter sa proposition aux commentaires publics et attend que tout le monde fasse sa contribution, quelque chose dans ce genre, de façon à ce qu'au début du mois d'août, on puisse être opérationnel. Donc, ça, c'est sur les activités à venir, nous avons d'autres activités qui seront lancées dès que nous aurons terminé le processus de transition.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires, des choses à ajouter ici?

Bien. Je ne vois pas de mains levées, donc je pense que nous pouvons passer au point suivant.

S'il vous plaît, est-ce que vous pouvez projeter les autres documents?

Bien. Bien. Donc, ici, nous avons notre – les actions à suivre de l'ICG. Et j'ai discuté le fait que le Secrétariat faisait un suivi de toutes nos discussions d'évaluation et que cela serait ajouté aux paramètres métriques, que nous avons établis. Donc, c'est la première action à

suivre que le Secrétariat a notée. Et le deuxième, le graphique avec notre calendrier, nous l'avons inclus dans notre réponse à la NTIA avec – sans données spécifiques et pour voir quelle semaine ou quel mois nous allions faire telle chose. Je pense que – personnellement, je voudrais publier ce calendrier tel qu'il est sans rentrer trop dans le détail, du moment la date précise à laquelle nous faire cela. Tout le monde comprend que nous attendons – nous dépendons d'autres choses. Donc, je ne pense pas que ce ne sera pas très utile de préciser cela. Puisque nous ne savons pas si nous devons respecter ensuite cela.

Donc, voilà, c'est mon avis. Nous pouvons avoir une question sur la liste de diffusion, si vous voulez, puisque nous en sommes ici à la fin de notre appel. Donc, c'était pour que vous le sachiez.

Et la troisième, la troisième action à suivre, donc, sur la responsabilité du CCWG, nous devons donc – nous devons approfondir la question des statuts et des changements dans le statut. Le CCWG doit répondre à la NTIA et il doit être prêt pour adopter cela.

Donc, je pense que cette action à suivre peut être fermée. C'est réglé.

Est-ce qu'il y a des commentaires ou des questions sur ce point?

Bien. Nous passons maintenant aux engagements. La semaine prochaine, nous avons une liste de volontaires qui se sont engagés à aborder la proposition combinée. Donc, on a Manal, Narelle, etc. Donc, nous attendons votre évaluation sur la liste de diffusion le 14 juillet. Donc, c'est un rappel.

Ensuite, nous avons un groupe qui travaille sur le reste du matériel dont nous avons besoin pour la période de commentaires publics et qu'il doit – les évaluations vont être reconsidérées la semaine prochaine. Et puis, nous avons les personnes qui travaillent sur les – sur le CCWG responsabilité. Voilà.

Donc, nous aborderons tout cela la semaine prochaine dans notre téléconférence.

Est-ce qu'il y a des questions, des commentaires sur ces points?

Bien. S'il n'y en a pas, je pense que nous passerons au dernier point de notre ordre du jour. Il nous reste juste une minute. Nous devons approuver le procès-verbal de notre dernier appel. Donc, la question est : est-ce que quelqu'un a une objection pour adopter ce procès-verbal de notre dernière téléconférence du 10 juin 2015?

Bien. S'il n'y a pas d'objections, je pense que nous pouvons adopter – approuver ce procès-verbal.

Nous avons fini. Je vais vous demander si vous avez autre chose à ajouter avant de conclure cette réunion...?

Bien. Rien à ajouter. Donc, je pense que nous sommes arrivés à la fin de notre réunion. Merci à tous et à la semaine prochaine.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]